Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200059-20260330-202603038-DE

Belle Isle EN TERRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	
23 mars 2026	
DATE D'AFFICHAGE	
23 mars 2026	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	15
PRESENTS	14
PROCURATIONS	1
VOTANTS	15

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BELLE-ISLE-EN-TERRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François LE MARREC, Maire.

Présents : Monsieur François LE MARREC, maire, Madame Amandine TREMEL, Madame Yvette BAZARD adjointes, Monsieur Bernard BROUDER, Monsieur Eric FRANCIOSI adjoints, Monsieur Christian PERNES, Madame Muriel LASPOUGEAS, Monsieur Guy CONNAN, Monsieur Jacques RIOU, Madame Nolwenn MARTIN, Madame Jade GRARD, Monsieur Erwan VALLEE, Monsieur Emmanuel LUTTON, Madame Stéphanie BLAIZE

Procuration : Madame Leigh BARRET à Madame Yvette BAZARD

Secrétaire de Séance : Madame Amandine TREMEL

N° 2026-03-038

Désignation d'un délégué du Conseil Municipal auprès du Comité National d'Action Sociale

Par délibération en date du 20 décembre 1993, le conseil municipal a validé le principe de l'adhésion au Comité National d'Action Sociale, afin de renforcer l'action sociale à destination de ses agents.

Afin de maintenir cette prestation, il est nécessaire, compte tenu du renouvellement du conseil municipal, de désigner un nouveau membre, en qualité de délégué élu, pour notamment participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne 1 membre délégué au Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

- Délégué titulaire : Monsieur Christian PERNES

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Secrétaire de séance,

Amandine TREMEL

Le Maire,

François LE MARREC

MAIRIE de BELLE-ISLE-en-TERRE (Côtes-d'Armor)